



Avec l'Internet Global

Société



Génération quoi : qui sont les jeunes de 18-34 ans ?

Isabelle Prévost-Desprez va être renvoyée devant le CSM

Le Monde.fr | 19.01.2012 à 09h59 • Mis à jour le 19.01.2012 à 10h37 |

Par Franck Johannès

Abonnez-vous à partir de 1 €

 Réagir
  Classer
 


Partager


 Recommander

Partager

18 personnes le recommandent. Inscription pour voir ce que vos amis recommandent.



Le garde des sceaux a finalement décidé de renvoyer Isabelle Prévost-Desprez devant la formation disciplinaire du Conseil supérieur de la magistrature (CSM). La présidente de la 15^e chambre du tribunal de Nanterre était accusée d'avoir "manqué à son devoir de réserve, à l'obligation de prudence et aux devoirs d'impartialité et de délicatesse" après ses propos mettant en cause Nicolas Sarkozy dans l'affaire Bettencourt. La magistrate avait indiqué, dans le livre

EN CONTINU 12:35 Carlos Tavares, un fondu de course automobile prendra la tête de PSA Peugeot Citroën

des remises d'espèces à Nicolas Sarkozy par l'entourage de Liliane Bettencourt.

Le ministre de la justice, Michel Mercier, avait dit en septembre 2011 qu'il "n'avait pas l'intention d'être à l'origine d'une éventuelle procédure disciplinaire" et qu'il "faisait toute confiance" aux supérieurs de la magistrate. Alain Nuée, le premier président de la cour d'appel de Versailles, a envoyé à la fin de l'année un rapport d'une dizaine de pages au garde des sceaux pour indiquer que la magistrate avait probablement porté atteinte à ses devoirs de magistrate, mais qu'il existait "un fait justificatif" qui tenait notamment à l'attitude du procureur Philippe Courroye. Magistrat du siège, il ne pouvait entendre des magistrats du parquet et recommandait au garde d'envoyer à Nanterre l'inspection des services judiciaires.

Le ministre, en marge des vœux à la chancellerie, mercredi 18 janvier, a indiqué qu'il lui

semblait inutile d'ordonner une inspection et qu'il allait directement saisir le CSM, qui ne dispose pas cependant de moyens d'enquête. Quant à Philippe Courroye, mis en examen mardi dans l'[affaire des fadettes](#) du *Monde*, le ministre a estimé qu'une procédure judiciaire était en cours et qu'il fallait "*laisser travailler la justice*".


Franck Johannès

Journaliste au Monde

Suivre 

 Recommander

 Envoyer

 18 personnes le recommandent. [Inscription](#) pour voir ce que vos amis recommandent.

Abonnez-vous à partir de 1 €

 Réagir

 Classer



Partager



Société

- › [Les femmes trois fois plus souvent victimes de violences sexuelles que les hommes](#)
- › [Violences à Trappes : huit mois de prison ferme pour un émeutier](#)
- › ["L'affaire Dekhar" cristallise les doutes et les rumeurs](#)

ÉDITION ABONNÉS CONTENU EXCLUSIF

- › [Ecotaxe, santé...: attention à la médiatisation des souffrances](#)
- › [Chez Lenôtre, les « extras » en procès](#)
- › [Explosion du nombre de CDD de moins d'un mois](#)

Abonnez-vous à partir de 1 €

Ailleurs sur les sites du groupe Le Monde



Le Huffington Post
VIDÉO. Ophélie Meunier a passé un casting de miss météo...



Telerama
BFMTV et Canal+, derniers remparts contre la paranoïa...



Le Huffington Post
Pourquoi vous adorez la malbouffe (et comment vous arrêter)



Courrier International
FRANCE-IRAN • Fabius copieusement insulté par les...

Recommandé par 

Vos réactions (16)

Réagir



LUZIAN Franck il y a 96 semaines

HK j' espère que tu as renouvelé ta carte de membre UMP, la magistrate hélas a dit tout haut ce que d autres pensent tout bas, est elle punissable de dire la verité aux francais !!! sarko et ses bouffons doivent bien se frotter les mains !! mais un jour toute la verité sera faite sur leurs agissements même si cela vous déplaît..les journalistes nous disent la vérité quand d autres nous la cachent ou nous mentent..bvo les journalistes de nous dire toutes les magouilles du roi sarko et cie ..



Gleichen BROOKS il y a 97 semaines

Il y aurait donc des gens à être surpris des manipulations dans notre système judiciaire? Avec l'actuel Garde des sceaux ça barbote dans la médiocrité. De quoi décourager des vocations.



Pierre H il y a 97 semaines

Mais nous sommes en France pas à la cour de d'un empereur Austro-Hongrois, avec un gouvernement qui compte pour du beurre et à la merci des conseillers de l'empereur.



hk il y a 97 semaines

Enfin ! Mais comme la justice est lente et aveugle. Passer son temps à mettre des batons dans les pattes de ses collègues, à sortir des écrits incendiaires, à organiser des fuites, il fallait bien, un jour, se retrouver devant une porocédure disciplinaire. Non je ne la plaindrai pas...et je ne serai pas seul ; ce ne sera pas le cas des journalistes qui exploitaient ses écarts.



Gravos il y a 97 semaines

C'est sans doute un effet de la rupture qui devait amener la transparence dans les actions du président de la république. Affligeant!

Lire la suite des réactions (16)

Réagissez

D'ACCORD,
PAS D'ACCORD ?



Pour réagir, devenez abonné au
Monde.fr à partir de 1 €

Abonnez-vous

Déjà abonné ?

Adresse e-mail

Mot de passe

Rester connecté

Mot de passe oublié ?

[Lutte contre les sectes](#) • [Bouddhisme](#) • [Laïcité](#) • [Tireur de Paris](#) • [Affaire Lee Zeitouni](#) • [Prisons](#) • [Affaire Karachi](#) • [Police et justice](#) • [Affaire Tapie](#) • [Corse](#)

Vidéo



Vidéo : "Contre les violences, libérons la parole"